



جامعة لوسيل
Lusail University
QATAR

Comité de la recherche scientifique

Approuvé lors de la réunion du Conseil de l'Université n° (10) du 12/11/2025

Règles de publication scientifique pour l'année 2025-2026

Soucieuse de promouvoir la publication des travaux scientifiques et de recherche dans des revues internationales de renom, indexées dans des bases de publication internationales qui appliquent des normes rigoureuses en matière de publication scientifique, l'Université de Lusail adopte des règles et des critères spécifiques pour la publication dans les revues ou périodiques scientifiques – existant depuis plus de trois ans – selon les catégories suivantes :

1 Catégories

Première catégorie : les revues scientifiques indexées dans une ou plusieurs des bases de données suivantes : Web of Science (WoS), Science Citation Index (SCI), Science Citation Index Expanded (SCIE), Social Sciences Citation Index (SSCI) ou la base de données Scopus.

Deuxième catégorie : les revues ou périodiques indexés dans d'autres bases de données, non mentionnées dans la première catégorie, selon les conditions suivantes :

- 1- La revue doit être spécialisée et avoir un champ thématique défini.
- 2- La revue doit être indexée dans des bases de données internationales approuvées par le comité de la recherche scientifique de la faculté.
- 3- La revue doit disposer d'un processus d'évaluation par les pairs reconnu et rigoureux.
- 4- La revue doit être publiée par une maison d'édition, un établissement universitaire, un organisme scientifique, une organisation de recherche internationale ou toute autre entité à but non lucratif reconnue.
- 5- La revue doit paraître de manière périodique et régulière, et exister depuis plus de trois ans.
- 6- La revue doit disposer d'un comité de rédaction régional et/ou international et d'un numéro international normalisé des publications en série (ISSN).



جامعة لوسيل
Lusail University
QATAR

Comité de la recherche scientifique

Approuvé lors de la réunion du Conseil de l'Université n° (10) du 12/11/2025

- 7- La publication dans la revue doit être gratuite ; à défaut, une justification des frais acquittés doit être fournie.